

**CHABLAIS RÉGION**

**Une nouvelle convention**

Annie Oguey a été élue pour deux ans à la tête de Chablais Région. Tourmus oblige entre Vaud et Valais, la syndique d'Ormont-Dessous succède au préfet du district de Monthey Antoine Lattion.

Suite à la réduction de huit à trois zones socio-économiques en Valais et dans le but de tenir compte du projet Chablais Agglo, une nouvelle convention a été paraphée par les conseillers d'Etat Pascal Broulis et Jean-Michel Cina. Elle permettra de toucher des subventions dans le cadre de la NPR (la Nouvelle politique régionale de la Confédération). Pour répondre aux exigences de cette dernière, la mission de Chablais Région pour la période 2012-2015 se focalisera sur la coordination intercantonale. Obsolète, l'ARMS (l'Association régionale Monthey-Saint-Maurice) sera dissoute fin 2012.

Chablais Région travaille sur la création de serres agricoles proches de la SATOM, une nouvelle signalisation touristique et la création d'une aire d'autoroute flambant neuve pour le début 2017 à Yvorne. L'appel d'offres sera lancé dans un mois pour la création d'une structure unique et d'une passerelle permettant d'enjamber l'autoroute. Un stand d'informations, d'accueil

et d'exposition de 100 mètres carrés y est prévu, à l'instar de ce qui existe au Relais du Grand-Saint-Bernard. Afin de peaufiner ces études, Chablais Région bénéficie de 2,5 millions de francs issus de la Confédération, des cantons concernés et de tiers.

**Préjudices chiffrés**

Les présumées irrégularités de l'ancien délégué économique d'Aigle Région sont, elles, officiellement chiffrées, soit 340 000 francs. Elles se montent encore aujourd'hui à 283 000 francs. L'entité espère recouvrer son dû lors de la vente de la maison de son ex-employé, située à Noville. La cellule hypothécaire qui se monte à 300 000 francs serait libérée en cas de transaction. Quant au volet pénal, il suit son cours. En raison de ce préjudice, des frais qui en ont découlé ainsi que d'une charge salariale trop élevée (plusieurs mandats subventionnés par le canton à hauteur de 80% se sont transformés en contrats classiques à 100%), les comptes 2011 ont bouclé sur un déficit de 21 484 francs. Une somme de 150 000 francs a été prélevée sur les réserves pour limiter la casse.

La situation a débouché sur deux licenciements et autant de départs. **OF**



Joan Gudut, conseillère communale à Vouvry, Fabienne Rime, municipale de Monthey, et Sonia Tauss, vice-présidente de Port-Valais présentent les chartes «Commune en Santé» signées hier. HOFMANN

**CERTIFICATION** Monthey, Vouvry et Port-Valais sont les premières collectivités chablaisiennes à obtenir le label «Commune en santé».

**C'est pour votre bien-être!**

LISE-MARIE TERRETTAZ

Depuis hier, le Valais compte huit «Communes en Santé». Monthey, Vouvry et Port-Valais ont rejoint Nendaz, Vétroz, Grimisuat, Anniviers et Viège dans la liste des collectivités qui ont décroché ce label décerné par le Centre Alimentation et Mouvement (CAM). Créée il y a environ un an et demi, cette certification – la première en Suisse – veut faire connaître aux autorités et aux habitants les mesures qui incitent à changer certaines habitudes pour trouver un nouvel équilibre de vie et améliorer le bien-être.

«On a longtemps mis l'accent sur la prévention des maladies», souligne le Dr François Pilet, président de Promotion Santé Valais. «L'optique a un peu changé et on parle désormais beaucoup plus de promotion de la santé.» Le directeur du CAM Gilles Crettenand ajoute: «Nous cherchons à donner à la population des outils qui lui

**DE NOUVELLES IDÉES POUR NOURRIR CE LABEL**

En fonction de leur degré d'engagement pour la promotion de la santé après de leur population, Monthey, Vouvry et Port-Valais ont décroché un label assorti – respectivement – de trois, deux et une étoile. Pour maintenir ou améliorer ce score, elles explorent diverses pistes. Par exemple, celle du bout du lac veut encourager les habitants à participer aux sociétés locales: «Nous subventionnons déjà ces dernières. En amont, nous pourrions aider les familles à payer les cotisations de membres», explique la vice-présidente de Port-Valais Sonia Tauss. A Vouvry, après la mise en place des «Samedis sport» destinés aux 13-20 ans, les autorités envisagent de créer une piste finlandaise: «Nous avons deux très beaux parcs publics. Nous pourrions les utiliser pour promouvoir les balades», souligne la municipale Joan Gudut. Enfin à Monthey, première ville valaisanne de cette taille à obtenir la certification, une palette de mesures est en gestation en lien notamment avec l'alimentation, le sport ou la mobilité. **LMT**

permettent de renforcer les comportements favorables et de réduire ceux à risque.» Dans ce contexte, les communes sont des acteurs incontournables. Elles agissent sur les infrastructures et le cadre de vie et font office de soutien et de coordinateur entre les acteurs et entre les projets.

Pour obtenir le label, plusieurs domaines sont passés au crible: politique communale, fêtes et soirées, famille, école, économie et commerce, espaces publics et infrastructures. Un inventaire est établi, qui met en évidence points forts et lacunes et donne un état des lieux.

«Les collectivités font beaucoup au quotidien, souvent sans le savoir», note Gilles Crettenand. Un constat vérifié dans le Chablais. «Chez nous, nombre d'actions ont été mises en place de manière intuitive, sans lien entre elles», signale Reynold Rinaldi, président de Vouvry. D'où l'intérêt de la démarche: «Je crois aux réseaux et au partage des bonnes pratiques.» Et la Montheyenne Fabienne Rime d'aller dans le même sens: «Des petites initiatives ont pu prendre une certaine dimension et obtenir une reconnaissance durant cette opération. En outre, celle-ci génère des pistes en nous permettant de nous inspirer de ce qui se fait ailleurs.»

Valable une année et renouvelable, le label veut motiver les autorités à pérenniser leur engagement. Car, insiste Gilles Crettenand, «les investissements dans ce domaine ne sont rentables que sur le long terme». Deux cantons romands sont intéressés à reprendre cette certification. **OF**



Annie Oguey succède à Antoine Lattion à la présidence de Chablais Région dont Georges Mariétan demeure le secrétaire. HOFMANN

**MÉMENTO**

**VOUVRY Créations d'enfants.** La Commission culturelle de Vouvry présente les créations manuelles des écoles primaires et enfantines du village, du 1er au 24 juin à l'Espace culturel (Grand-Rue 20). Ouverture du jeudi au dimanche de 15 h à 18 h. Vernissage, ce soir, 18 h.

**COLLOMBEY Concert.** Concert de l'ensemble musical régional de personnes avec handicap, demain de 15 h 45 à 17 h au 3e étage du bâtiment communal de Collombey (ascenseur à disposition). Au programme: flûte, accordéon, piano. Entrée libre. Collecte.

**OLLON Expo.** Ce soir à 17 h au Château de la Roche, vernissage de l'exposition de peintures de Nicolas Imhof. L'expo est à visiter jusqu'au 17 juin le vendredi de 17 h à 20 h et le week-end de 13h à 18 h.

**MONTHEY Diversité.** La Fête de la diversité et la Fête du jeu se dérouleront demain de 10 h à 24 h dans les environs du Crochetan et du Vieux-Collège. Vernissage du Mur de l'espoir réalisé par une trentaine de migrants demain dès 10 h. Partie officielle des Journées de la diversité ce soir dès 18 h 45 et agape multiculturelle dès 19 h 30 au Théâtre.

**MONTHEY Table ronde.** Dans le cadre des Journées de la diversité, une table ronde est organisée au Théâtre du Crochetan ce soir à 18 h sur le thème «Les cultures qui dérangent» avec des représentants de la communauté rom, de la DDC et du photographe Yves Leresche.

**SAINT-GINGOLPH** Les comptes 2011 sont bons.

**Désendetter pour préparer l'avenir**

«La politique menée jusqu'ici porte ses fruits. Nous sommes parvenus à digérer les lourdes dépenses consenties pour le centre scolaire et le turbinage. Et à réduire progressivement notre endettement, de manière à pouvoir aborder un nouveau programme d'investissements lors de la prochaine législature.»

Lundi, le président Bertrand Duchoud soumettra à l'approbation de l'assemblée primaire les comptes 2011 de la commune de Saint-Gingolph. Qualifié de bon, l'exercice boucle sur une marge d'autofinancement de 753 000 francs, supérieure à celle de 2010 en raison notamment de rentrées fiscales plus

<b>CHIFFRES-CLÉS</b>
<b>4,61</b> millions: recettes de fonctionnement
<b>3,86</b> millions: charges de fonctionnement
<b>753 450</b> francs: marge d'autofinancement.
<b>135 950</b> francs: investissements nets
<b>852</b> francs: dette nette par habitant

importantes. Plusieurs éléments incitent toutefois à la prudence, à commencer par les incertitu-

des liées à l'incidence de la RPT II et les allègements fiscaux prévus par le canton. «Nos charges augmentent et nous allons devoir trouver de nouvelles ressources», annonce le chef de l'Exécutif. Qui évoque une imposition à rendre plus attractive, une taxation à revoir et un potentiel de la commune (eau potable, patrimoine, culture...) à valoriser.

En 2010, les investissements ont été limités (135 900 francs nets contre 377 000 francs en 2010). Parmi les principaux montants figure un chantier non budgétisé: le changement de la conduite principale d'eau potable à la rue de la Chapelle, pour éviter de nouvelles ruptures

(66 000 francs). Le désendettement s'est poursuivi. La dette nette a maigri de 1,34 million en 2010 à 756 500 francs en 2011. Par habitant, elle est passée de 1580 francs à 852 francs. La tendance devrait s'inverser ces prochaines années en raison des gros investissements qui se profilent: réseau d'eaux potable et usée, gestion des déchets. Et aussi administration. A ce sujet, les citoyens prendront connaissance lundi des projets A et B concernant les futurs bureaux communaux. **LMT**

Assemblée primaire lundi 4 juin à 20h à la Salle du billard du Château.